

Radiateur Petite Enfance

Réglementation R21



Notice d'Utilisation
Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)



AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Radiateur spécial petite enfance d'Applimo et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

SOMMAIRE

1.	- Caractéristiques	page 3
2.	- Recommandations de mise en place	page 3
3.	- Installation et fixation	page 4
4.	- Raccordement électrique	page 5
5.	- Comment utiliser votre appareil	page 6
6.	- Conseils / Entretien	page 9
7.	- Aide aux diagnostics	page 10
8.	- Identification de votre appareil	page 11

1 CARACTÉRISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Épaisseur (mm)	Poids (kg)
1350.1.BB	500	2,2	545	608	100+32	7,5
1350.2.BB	750	3,3	680	608	100+32	9,2
1350.3.BB	1000	4,3	840	608	100+32	10,9
1350.5.BB	1500	6,5	1000	608	100+32	13,0
1350.7.BB	2000	8,7	1270	608	100+32	16,3

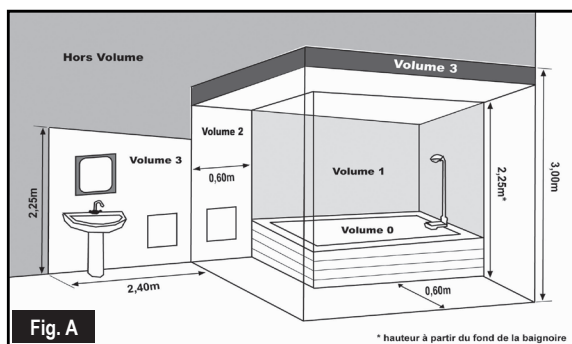
Appareil + dossieret

2 RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

■ L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

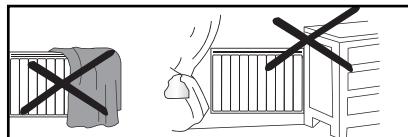


Installation des appareils

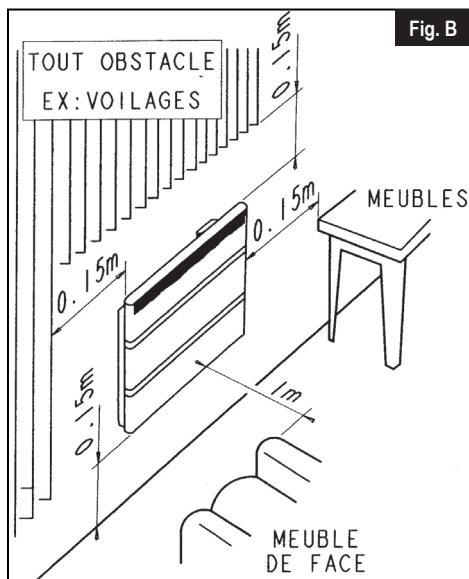
L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



**IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR L'APPAREIL**



- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.
- Le logo ci-dessus rappelle ce risque.
- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.
- Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.
- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(Fig.B).

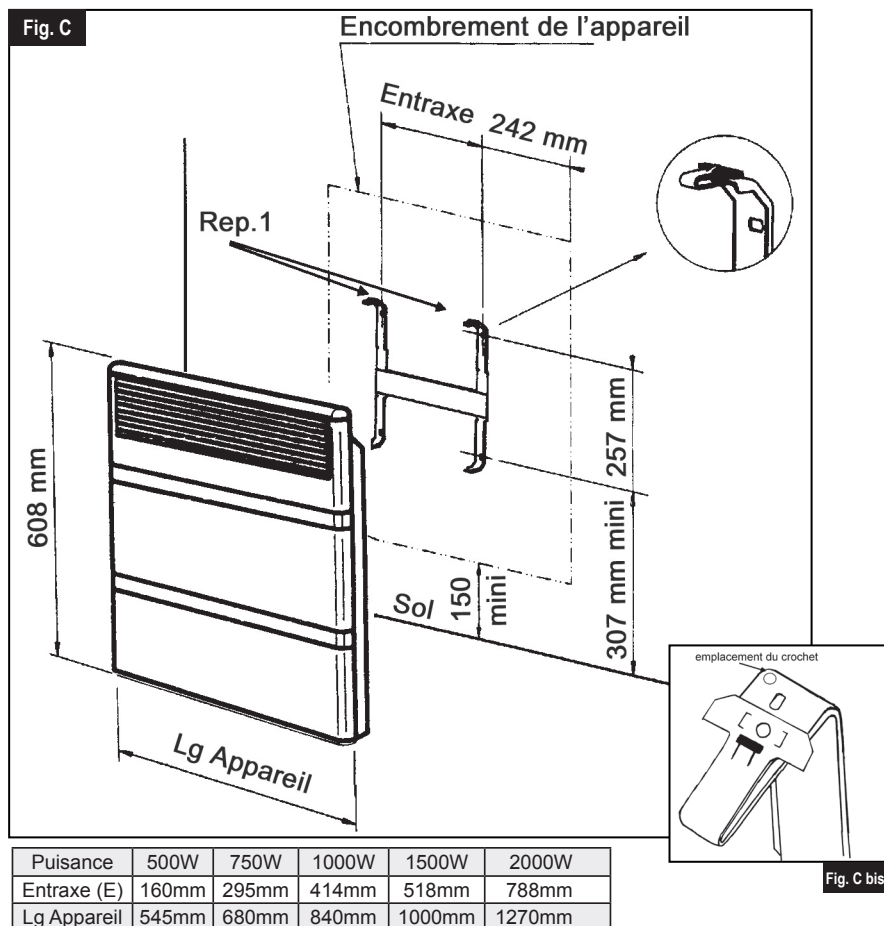


3 INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dossier de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes (Rep. 1 Fig. C).

Fixer le dossier sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam.5,5mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C).

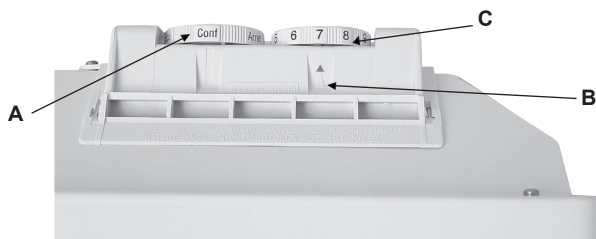
Nota : Deux chaînettes de sûreté rivetée sur le panneau arrière assurent le maintien de l'appareil au dossier lors d'un mauvais enclipsage. Leurs fixations s'effectuent à l'aide du crochet sur le haut du dossier. Fig. C bis.



4 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

■ LE BOITIER DE COMMANDE COMPREND (Fig. E) :



- 1 témoin de chauffe de l'appareil (Rep. B).
- 1 bouton de réglage de la température CONFORT (Rep. C).
- 1 commutateur (Rep. A.) 4 fonctions PROG / ARRET CHAUFFAGE / CONF / ECO.

■ LE COMMUTATEUR VOUS PERMET DE SELECTIONNER 4 FONCTIONS (Rep.A) :

- **CONF. :** Maintient la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat
- **ECO. :** Maintient la pièce à la température Economique.
- **PROG. :** Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.
- **ARRET CHAUFFAGE :** Arrête la fonction chauffage de l'appareil.

Nota : La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

■ REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

- Le réglage de la température ambiante s'effectue entre les graduations 1 et 9.
- Fermer les portes de communication de la pièce, mettre le commutateur de fonctions (Rep. A Fig. E) sur Conf. et mettre le bouton de réglage (Rep. C Fig. E) sur 5. Le voyant s'allume (Rep. B Fig. E). Attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.
- Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.
- Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

■ **REGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D'ÉCONOMIE :**

- **1er Cas :** **VOUS ÊTES DANS LA PIÈCE.** Régler le commutateur de fonctions sur Conf. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.
- **2ème Cas :** **VOUS N'ÊTES PAS DANS LA PIÈCE OU LA NUIT.** Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3,5°C environ.
- **3ème Cas :** **HORS GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DURÉE.** La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions (Rep. A Fig. E) sur Conf. et le bouton de réglage du thermostat sur * (Rep. C Fig. E) :
La température de la pièce est maintenue entre 5 et 8°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire. Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors –Gel, et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre - 4).

* Conf.-1 provoque un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

* Conf.-2 provoque un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.

■ **REMARQUES :**

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.

- **Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.**

■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

■ **NOTA :** Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur **PROG**. Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

■ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPERATURE :

- Les 2 index (Fig. F) situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine).

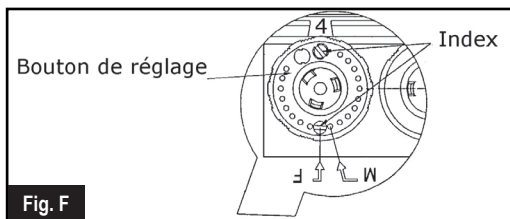


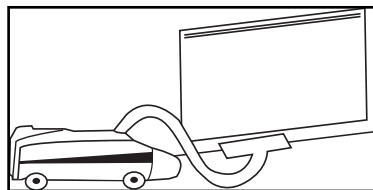
Fig. F

Pour obtenir le point Maxi. d'une plage de température par limitation de la rotation (exemple : de la position 0 à 7 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au repère M Fig.F.

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée (exemple : la position 7 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au F Fig.F.

6 CONSEILS - ENTRETIEN

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.



■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Évitez aux jeunes enfants de s'appuyer sur la surface chaude de l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

7 AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	■ S'assurer que le témoin d'état de fonction est allumé.	■ Tourner le bouton de fonctions sur la position «Conf.»
	■ Le témoin d'état de fonction est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	■ Vérifier la valeur de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	■ Le voyant de marche ne s'allume toujours pas.	■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	■ S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (Se reporter à son manuel d'utilisation)	■ Tourner le bouton de fonctions sur la position «PROG»

DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE

8 IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Électricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.

Cat. C

Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Électricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

classe II



Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP...

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

IK....

Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

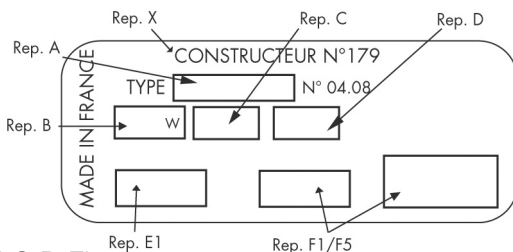


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. E-C-D-F).
- N° du constructeur (rep X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

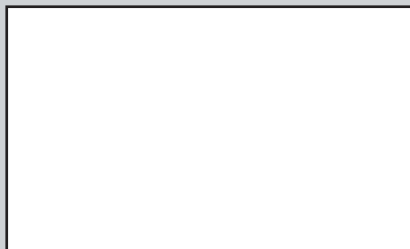
BON DE GARANTIE

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

DATE DE
FABRICATION : _____

DATE DE
MISE EN SERVICE : _____



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.

 **APPLIMO**
Créateur de confort

13, rue Jean Dollfus - 75018 PARIS

Tél. : 01 53 06 26 00 - Fax : 01 42 28 93 43 - www.applimo.fr

SAS au capital de 4 460 000 euros - RC PARIS B 334 835 550 - Code APE 297 A

Service Après Vente : Tél. : 02 43 60 19 64 - Fax : 02 43 71 21 66

telecharge sur www.confort-electrique.fr

